



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 15 du mois de février à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Membres votants : 15 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE, Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Isabelle SEGUY, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir N. TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir CH. CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir S. FARGE).

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE
Date de convocation : 04 février 2023



DELIBERATION N° 2023.03 demande de financement DETR 2023 PROGRAMME DE VOIRIE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la programmation de travaux de voirie du marché triennal établi pour la période 2021.2022.2023 ayant fait l'objet d'une consultation en 2021 et attribué à l'entreprise EUROVIA.

La tranche de travaux prévisionnelle pour l'année 2023 concerne la réfection de la voie communale n° 16 dite route du Roc Blanc.
Le détail estimatif de l'opération telle que figurant au marché signé en 2021 s'élève à 58 077.50 € HT.
L'offre actualisée s'élève à 67 289.00 € HT.
Après avoir pris connaissance des éléments présentés, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de la réalisation des travaux.

Le coût de ces travaux s'élève 67 289.00 €HT soit 80 746.80 €TTC.
Le coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à Corrèze Ingénierie s'élève à 1110.78 € HT soit 1332.93 € TTC

Le coût global de l'opération est donc estimé à 68 399.78 €HT soit 82 079.74 € TTC.